

## **Tourisme InnovationLab.**

Consultation pour la création d'un site Internet et d'un univers graphique

**CAHIER DES CHARGES  
ET REGLEMENT DE CONSULTATION**

Contact : Solène CHESNEL : [solene.chesnel@univ-angers.fr](mailto:solene.chesnel@univ-angers.fr)

## Préambule

**Le Tourisme InnovationLab. (TIL)** est un réseau d'acteurs du tourisme qui a pour objectif **d'accompagner le développement d'innovations pour le marché du tourisme** en Pays de la Loire. C'est un réseau dans l'esprit des pôles de compétitivité/cluster qui porte un plan d'actions à 3 dimensions : Animer / Accompagner / Informer. Le Tourisme InnovationLab. a pour objectifs prioritaires :

1. de créer et d'entretenir des réseaux d'échanges professionnels entre les acteurs socio-économiques, les établissements de recherche/formation et les centres de ressources
2. de favoriser l'entrepreneuriat étudiant
3. de développer les contacts avec les organismes nationaux concernés par les champs de l'innovation dans le tourisme ;
4. d'impulser des projets collaboratifs et d'accompagner les consortiums dans la réalisation d'accords de partenariat
5. d'accompagner des porteurs de projets innovants dans leurs recherches de partenaires et leur recherche de lieu d'expérimentation
6. de valoriser les innovations à travers les moyens de communication mis en place et des évènementiels

### Les mots clés :

tourisme, innovation, mise en relation, expérimentation, échange d'expérience, veille, recherche, centre de ressources

Lancé en janvier 2016, le Tourisme InnovationLab. (TIL) a réalisé de nombreuses actions d'animation, de structuration, de mise en réseau entre les acteurs de l'éco-système touristique innovant.

Afin de poursuivre son développement, **le TIL a aujourd'hui besoin d'un outil de communication** à la fois pour faire connaître la dynamique régionale et pour promouvoir un nouveau dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant dans le tourisme.

Au niveau national, **le TIL est en cours de labellisation pour être membre du réseau France Tourisme Lab** qui regroupe les incubateurs et les accélérateurs touristiques. Le positionnement sur l'entrepreneuriat étudiant est la spécificité du TIL dans ce réseau composé en novembre 2017 du Welcome City Lab, d'Open NîmesLab, de Deauville Tourism 'up et de l'incubateur Slow Tourisme du Grand Est.

Au niveau régional, le **TIL représente l'axe Innovation d'un dispositif plus large qui s'intitule Angers TourismLab.** et qui porte également sur la Recherche et la Formation en tourisme. AngersTourismLab. est un programme d'accélération porté par l'Université d'Angers et qui regroupe différents partenaires en recherche, formation, innovation : <http://angerstourismlab.univ-angers.fr/fr/index.html>.

L'axe Innovation d'Angers TourismLab. s'est donc structuré autour du réseau « Tourisme InnovationLab. » qui regroupe principalement des startups, des porteurs de projets, des acteurs institutionnels et offices de tourisme.

**Dans le cadre du développement des actions du TIL, un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises en tourisme a été construit.** Ce dispositif est destiné à la cible estudiantine (sont compris des étudiants en formation initiale et en continue) et se compose de trois briques : la formation, l'incubation et l'expérimentation. La communication de ce dispositif est également un enjeu très fort.

Cette consultation a donc pour objet :

- Faire connaître les actions et les acteurs membres du TIL à travers un site Internet et des supports print
- Communiquer sur l'appel à candidature diffusé sur le site Internet du TIL et envoyé à un ensemble de structures en France et aux médias.

# 1. ELEMENTS DE CONTEXTE

## L'innovation dans le tourisme - un enjeu national et régional

L'étude nationale sur l'innovation dans le tourisme, réalisée par la Direction Générale des Entreprises et confiée au cabinet MKG Hospitality en 2016, a montré la forte croissance du nombre d'innovations dans le secteur du tourisme ces cinq dernières années. L'avènement d'une nouvelle économie touristique fondée sur d'importants actifs immatériels bouscule les filières traditionnelles et offre de nouvelles opportunités d'innovations.

La Ville de Paris a saisi cette opportunité et a créé en 2013, le premier incubateur dédié aux innovations touristiques qui accueille une vingtaine de startups par an. D'autres initiatives en France (Nîmes, Deauville, Reims, Aix-Marseille...) et à l'international (Montréal...) structurent également une offre d'accompagnement dédiée aux innovations dans le tourisme et les loisirs. Les projets en France sont fédérés dans le réseau France Tourism Lab.

## Les Pays de la Loire

Le tourisme est le 2<sup>nd</sup> secteur économique en Pays de la Loire avec 7.8 % du PIB et 48 000 emplois. Le territoire a fait de l'innovation un levier pour accompagner la compétitivité et le développement économique des entreprises comme le précise le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs qui prévoit de soutenir les initiatives la favorisant (action n° 15).

Le territoire dispose en outre de nombreux atouts sur cette thématique qui peuvent se résumer comme suit :

- Un écosystème de l'innovation très développé et structuré (incubateurs / accélérateurs/RDI/....)
- Le 1<sup>er</sup> centre de recherche national de recherche en tourisme avec 25 enseignants-chercheurs dédiés à l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture, 73 en région et 1 Groupement d'Intérêt Scientifique en construction de plus de 150 enseignants chercheurs dans l'Ouest
- Le 1<sup>er</sup> pôle européen de formation supérieure aux métiers du tourisme avec 3 000 étudiants (dont 900 en Master), 4 campus, 60 enseignants permanents et 450 intervenants professionnels
- Des centres de ressources technologiques et des territoires labellisés French Tech (objets connectés à Angers / réalité virtuelle à Laval / Entertainment à Nantes)
- Une dynamique collective avec le Tourisme InnovationLab. qui rassemble principalement des startups dans le tourisme et des acteurs institutionnels

## 2. Le Tourisme InnovationLab.

### Le Tourisme InnovationLab.

#### C'est quoi ?


1. Des outils pour comprendre le tourisme d'aujourd'hui et de demain
2. Un soutien à l'accompagnement de projets innovants
3. Des ateliers d'échanges de bonnes pratiques et de sensibilisation à de nouveaux leviers d'innovations

Le Tourisme InnovationLab. est composé de membres volontaires quel que soit leur statut : entreprises, startups, établissements de formation/de recherche, porteurs de projets individuels et partenaires de l'innovation dans le tourisme. Ces acteurs partagent la volonté de développer l'innovation pour le marché du tourisme. Pour ce faire, ils participent au plan d'actions du TIL qui se compose de trois enjeux principaux :

- La compréhension du tourisme de demain
- L'accompagnement de l'innovation
- L'animation de réseau et la visibilité

Les membres du TIL sont signataires d'une charte de partenariat. Etre membre du Tourisme Innovationlab. c'est partager une vision commune : le TIL agit comme un facilitateur pour un environnement propice à l'émergence des innovations. Le Tourisme InnovationLab. renforce les liens entre les différents acteurs en considérant que l'innovation ne se prévoit pas mais qu'elle est le résultat d'une confrontation entre des individus aux cultures et aux fonctions différentes dans un processus de plus en plus collectif et non individuel. Le premier objet de cette consultation consiste à mettre en valeur, diffuser et promouvoir les valeurs et actions du TIL auprès du public le plus large possible.

#### L'identité du TIL :

- Un logo : • une typographie : Police de caractère : Neo sans Std  
Une Couleur : violet R : 150 - V : 42 - B : 134
- Un nom de domaine : [www.tourisme-innovation-lab.com](http://www.tourisme-innovation-lab.com)
- Un facebook : <https://www.facebook.com/TourismeInnovationLab/>

### 3. L'appel à candidature/concours

L'enjeu du TIL pour 2018 est de mettre en place un dispositif global visant à faire d'Angers et des Pays de la Loire un territoire d'excellence au plan national pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants entrepreneurs en tourisme et des startups séduits par l'offre de services : formation, incubation et expérimentation dans un parcours sur mesure. C'est la communication de ce dispositif qui est le deuxième objet de la consultation.

**L'appel à candidature/concours doit permettre d'attirer des porteurs de projets innovants en tourisme par une proposition de services qui comprend de la formation, de l'incubation, et de l'expérimentation de solutions innovantes.**

#### **FICHE PROJET du dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant en tourisme**

##### **Titre**

Mise en place d'un dispositif d'accompagnement global à la création d'entreprises innovantes pour le marché du tourisme en Pays de la Loire pour des étudiants et startups.

##### Partenaires principaux

- UFR ESTHUA Tourisme et Culture de l'Université d'Angers
- Angers Technopole et le réseau des technopoles en Région Pays de la Loire
- Angers TourismLab.

##### Principales cibles du dispositif

- **Etudiants** inscrits en formation initiale en master 1 ou 2 et qui souhaitent créer une entreprise
- **Startups** : sont considérés comme « startups » des jeunes entreprises innovantes ou des entreprises en construction qui s'inscrivent au Diplôme Universitaire ou à quelques-uns de ces modules en formation continue

##### Présentation du dispositif d'accompagnement

- Une brique « **formation** » avec la création d'un **Diplôme Universitaire « Entreprendre et Innover en Tourisme » (DU) à l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture** ouvert à la formation initiale (étudiants inscrits en Master 2) et continue (startups) construit autour de modules parmi lesquels le tourisme, le numérique, la communication, l'innovation, la recherche et la création d'entreprise. Chaque module peut être suivi séparément en fonction du besoin en formation des inscrits en formation.

- Une brique « **accompagnement** » avec deux niveaux :
  - de **l'incubation** : réalisée par le réseau régional des incubateurs / technopoles qui souhaitent accompagner des projets d'innovations touristiques vers la création d'entreprise, Angers Technopole assurant la mission de coordination de cette mission auprès des Technopoles régionales (Nantes/Le Mans/Laval)
  - Une brique « **expérimentation** » avec un ensemble de partenaires régionaux (territoires / sites / entreprises) prêts à tester des innovations dans le secteur touristique. Cette mission comporte la recherche et la mise en relation avec les acteurs prêts à expérimenter et l'accompagnement dans l'élaboration des protocoles d'expérimentation.

#### Un accompagnement individualisé et un parcours sur mesure

L'enjeu est d'apporter un accompagnement individualisé et un parcours sur mesure aux étudiants et aux porteurs de projets innovants dans le tourisme pour encourager leur implantation en Pays de la Loire avec par exemple une offre de formation à Angers, une incubation à Nantes et de l'expérimentation à St Jean de Monts.

L'appel à candidatures doit permettre d'attirer des étudiants en formation initiale et des startups en formation continue.

## 4. LA COMMANDE

### Objectifs

- Faire connaître les actions et les acteurs membres du TIL à travers un site Internet et des supports print
- Communiquer sur l'appel à candidature diffusé sur le site Internet du TIL et envoyé à un ensemble de structures en France et aux médias.

Les deux sites ci-dessous sont des modèles d'appel à candidatures sur lesquels vous pouvez vous inspirer :

<https://startup.info/fr/startuptourismenautique/>

<https://famae.earth/>

### Tonalité

Le site Internet et l'univers graphique pour l'appel à projet devra :

- être perçu et interprétable aussi bien par des cultures francophones qu'à l'international.
- véhiculer les valeurs clés : **tourisme, innovation, mise en relation, expérimentation**, échange d'expérience, veille, recherche, centre de ressources,
- être moderne, dynamique, innovant,

### Outils de communication

Les premiers outils de communication à réaliser en français et en anglais seront :

- un site internet reprenant la définition et les valeurs du TIL, les actions menées, la valorisation des acteurs membres, les projets à venir dont le dispositif d'accompagnement et l'appel à candidature
- des supports de communication permettant de promouvoir le TIL et l'appel à candidature/concours

Le prestataire est encouragé à faire les propositions d'outils complémentaires qui lui semblent pertinents au vu de l'ambition affichée

## 5. REGLEMENT DE CONSULTATION

### Livrables attendus dans le cadre de la consultation :

Le dossier devra comporter :

- Une présentation courte de l'agence et de l'équipe dédiée à la réalisation de la prestation,
- Une présentation des références (exemples de réalisation) en lien avec les prestations demandées,
- Un devis détaillé présentant le budget pour l'ensemble de la prestation,
- Une note d'intention (1 page maximum),
- Un planning pour l'ensemble du projet (construit à partir du planning prévisionnel joint)

### Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### Cession de droits

L'univers graphique et les outils de communication devront impérativement faire l'objet d'une cession de droits (droits patrimoniaux, droits de la propriété intellectuelle, droits d'usage). Les créations feront l'objet d'un dépôt INPI par Angers TourismLab. Les créations de l'agence ou de ses collaborateurs, utilisées dans le cadre de la présente consultation par l'agence retenue, ne confèrent à cette dernière aucun droit pour une utilisation quelconque de celles-ci en dehors de la consultation. L'univers graphique et les outils de communication créés par l'agence retenue seront livrés en format de fichier JPG- PNG - EPS et INDD et en version exploitable.

### Tableau de détail des prix

Un tableau détaillé devra présenter les prix proposés pour chacune des prestations ci-dessous :

- L'univers graphique
- le site internet
- les outils complémentaires (un prix par outil)
- la cession des droits

### Modalités de paiement

Le candidat précisera le nom du responsable chargé du suivi du dossier administratif et comptable en cas d'attribution de la commande.

Les paiements seront effectués dans les 45 jours suivant la constatation du service fait par le maître d'ouvrage pour chacune des prestations ayant fait l'objet d'une commande.

## 6. LE CALENDRIER PREVISIONNEL

- Remise des livrables : pour le **mercredi 17 janvier 2018 à 12 h 00** (fichiers numériques acceptés)
  - > par mail à l'attention de : [solene.chesnel@univ-angers.fr](mailto:solene.chesnel@univ-angers.fr)
  - > ou par voie postale en 4 exemplaires à l'attention de : RFI Angers TourismLab.  
Adresse postale : UFR ESTHUA Tourisme et culture - 7 Allée François Mitterrand - BP 40455 - 49004 Angers cedex 1
- Choix du prestataire (50 % dossier et 50 % prix) : le **jeudi 25 janvier 2018 à 14h** par un jury composé des représentants du TIL. Les agences retenues pour une présentation devant le jury seront informées le 22 janvier au plus tard par mail.
- Première réunion de travail avec le prestataire retenu en présence des représentants du TIL **le mardi 6 février à 09 h 30 à l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture - salle 304**
- Validation de l'univers graphique et du site internet : **Le 15 mars 2018 et lancement des opérations le 22 mars 2018.**